

MATINEE D'ÉTUDES - WEBINAIRE

"ANALYSE DE RISQUES INCENDIE"

20/11/2020



INTRODUCTION

ANALYSE DES RISQUES D'INCENDIE...

Un outil simple pour la gestion des risques

On attend des responsables d'entreprise(s) et d'établissement(s) qu'ils soient capables d'évaluer si leur activité présente un risque important en cas d'incendie tant pour les personnes que les biens. Or la réglementation n'offre que peu de solutions clé sur porte. Les textes les plus récents prescrivent des objectifs à atteindre sans détailler l'ensemble des mesures de protection à respecter. Le Code du bien-être au travail a introduit le principe de l'analyse des risques d'incendie comme point de départ pour la mise en œuvre par l'employeur d'une stratégie de prévention adaptée à chaque situation. Ce dossier propose une méthode pratique de mise en œuvre de l'analyse des risques en entreprise : la méthode « CFPA-Europe ».

Un ensemble de check-lists (tableaux) permet d'appréhender les différentes sources de danger et leurs potentiels de gravité.

Etes-vous concerné ?

En tant que responsables et gestionnaires d'entreprise(s) et d'établissement(s) recevant du public, conseillers en prévention, assureurs et courtiers, propriétaires et gestionnaires d'immeubles, préventionnistes des zones de secours, administrations, ou toute personne concernée par la prévention des incendies.

Cette demi-journée d'études vous aidera à vous faire une idée de l'état actuel des avancées technologiques, envisager les différentes solutions possibles, renforcer vos connaissances en matière d'analyse de risques incendie.

PRIX: €120 HTVA

Compris:

- la session d'information sur TEAMS
- le FSA Magazine comprenant le nouveau Dossier Technique DTD 171 ANPI : « L'analyse des risques d'incendie - un outil simple pour la gestion des risques » d'une valeur de € 59 HTVA en format électronique
- les exposés en format électronique

Réductions: voir formulaire d'inscription au verso.



PROGRAMME

- 09h00 Accueil et introduction
- 09h15 Cadre règlementaire
- 09h45 Les techniques d'analyse des risques pour la prévention des incendies
- 10h45 Pause
- 11h00 Inventaire des dangers d'incendie : Notice Technique ANPI NTN 172
- 11h30 Analyse des risques : Dossier Technique ANPI DTD 171
- 12h00 Retours d'expérience – vision pompier
- 12h30 Questions & Réponses

PARTICIPATION

Pour participer activement au webinaire, il est conseillé de vous munir d'un PC avec une connexion internet suffisante et pour votre confort un casque audio. Vous recevrez les instructions à suivre pour y participer : accéder à TEAMS et participer au webinaire ANPI.

Vous recevrez également une invitation pour une réunion TEST sur TEAMS, si vous souhaitez faire un test avant le jour J (une semaine avant le webinaire - facultatif).

BULLETIN D'INSCRIPTION

"ANALYSE DE RISQUES INCENDIE"

20/11/2020



QUI SOMMES-NOUS ?

ANPI asbl, issue des secteurs de l'assurance et de l'industrie visant la prévention des incendies et des vols, est une association sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir les bonnes pratiques existantes et d'établir des règles de conduites en absence de textes officiels. ANPI se doit de garantir la fiabilité des produits, des installations et des services associés, par voie d'inspections, d'essais laboratoires et de certifications.



Confirmez votre participation:

- par email à imc@anpi.be
- via notre site <https://www.anpi.be/fr/evenements>.

Pour une commande en ligne, demandez votre code de réduction à imc@anpi.be.

Nom : Prénom :

Fonction : Société :

Adresse postale :

Téléphone : GSM :

E-mail :

Adresse de facturation :

E-mail de facturation :

TVA : BE.....

s'inscrit à la demi-journée d'études du 20/11/2020 et s'engage à verser anticipativement le montant de l'inscription.

ANPI ASBL

Granbonpré 1
Parc scientifique Fleming
1348 Louvain-la-Neuve
Belgique

IBAN : BE11 0014 9325 1948
Communication : Matinée d'études 20 novembre 2020 + Nom et prénom
Montant : € 145,20 TVAC

Une confirmation d'inscription ainsi que la facture vous seront adressées par e-mail après réception de votre paiement.

Bénéficie d'une réduction (non-cumulable) de:

- 50% en tant qu'abonné « Expert » (€72,60 TVAC)
- 50% en tant que membre d'une zone de secours ou de police (€72,60 TVAC)
- 10% en tant que Membre de ANPI asbl (€130,68 TVAC)
- 10% en tant qu'étudiant (€130,68 TVAC)

Date : Signature:

Conditions d'annulation: pour donner lieu à remboursement, l'annulation doit nous être signifiée par e-mail (imc@anpi.be) au plus tard 4 jours ouvrables avant l'événement. Passé ce délai, ANPI se réserve le droit de facturer €50 de frais de gestion et de catering, excepté sur remise d'un certificat médical (envoyé à imc@anpi.be au plus tard le jour de l'événement).

Dans le cadre du RGPD, vous pouvez consulter notre politique de gestion des données sur www.anpi.be. Si vous ne désirez pas être tenu au courant de nos activités, veuillez envoyer « Unsubscribe » à imc@anpi.be.